

**PV Provisoire
Conseil d'établissement du 26 septembre 2023**

Présents administration :

Mme Anne- Sophie GOUIX (provisoire), M Youcef BENHAMOU (provisoire adjoint) , M. Nicolas CARLIER, CPE ; M. Frédéric FONTAINE (directeur CE-CM), M. Frédéric GULKASEHIAN (DAF), , Mme Audrey HOSNY GUINARD (directrice Maternelle CP), M. Guillaume ROUTIER (COCAC adjoint)

Présents représentants des personnels :

Mesdames Nadia SABY, Annie LANGLOIS, et Messieurs Mohamed ALAOUI, Hans LIMON, Christophe HAMMAMI.

Présents représentants des élèves et des parents :

Mmes ANSARI et BOUKLI; MM. BARON, HAYE et JOLLAIN

Présents invités à voix consultative : M. GRIMA et Mme MORIOU, conseillers des français de l'étranger. Mme Millier, représentante des familles des FFEAU.

Excusés : M Matta, personnalité qualifiée (Total Energie) ; M. SEROL, conseiller des français de l'étranger

15 membres à voix délibérative sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 17h31

Mme Hosny-Guinard, membre de droit, est désignée secrétaire de séance.

M. HAYE , représentant des parents, est désigné secrétaire de séance adjoint.

Ordre du jour modifié

1. Approbation du PV de la séance du 22/06/2023.
2. Bilan de rentrée.
3. Présentation du budget rectificatif n°2 2023. (pour avis)
4. Plan de formation continue des personnels, bilan de la cellule de formation continue.
5. Vote des modalités électroniques pour les élections des représentants des parents.
6. **Délégation de signature de la cheffe d'établissement envers le proviseur-adjoint.**
7. Indemnités pour mission particulière (pour avis).
8. Questions diverses.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

*

1. Approbation du PV de la séance du 22/06/2023.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Tour de table de présentation des membres du conseil.

Entrée de M. BARON à 17h34 et Mme Lara ANSARI portant à 17 le nombre des membres à voix délibérative.

2. Bilan de rentrée.

Les effectifs:

1770 élèves à ce jour, répartis entre 348 en maternelle, 661 en élémentaire, 480 au collège et 281 au lycée. Une croissance de 2,3 modeste par rapport aux établissements des Emirats, mais contrainte par l'espace.

Le nombre d'élèves par classe est volontairement limité dans certains niveaux (CP, 6ème)

Une tendance légère à l'érosion des classes de lycée (4 classes par niveau)

L'établissement est à pleine capacité.

M. GRIMA demande combien de places disponibles il y a dans chaque niveau.

Places disponibles : 4 en MS/ 3 en CE1/ 2 en CE2/ 14 en CM1/ 2 en CM2

De la 6^{ème} à la 2^{nde} : places vacantes à tous les niveaux

Pas de place en 1^{ère}, en terminale, 2 places disponibles toutes les combinaisons de spé ne sont pas possibles.

Un représentant des parents pose la question des campagnes de bourses, dans le cas d'une famille dont le père vient de perdre son emploi.

La campagne est close. Le dossier peut être présenté au printemps 2024.

Personnels:

Mme Amar, PRIO est la dernière personne recrutée, prise de fonction le 18 septembre dernier. Son action est priorisée sur les terminales et les dossiers pour la Grande Bretagne.

Une absence longue en arts plastiques mais les cours sont en totalité remplacés.

Un représentant des parents demande *"si l'établissement a des assurances qui couvrent correctement l'incident."*

Mme La Provisoire rassure les familles sur le fait que l'établissement a une assurance responsabilité civile, santé.

Prestataires:

- Sécuritas pour le gardiennage
- Golden Shine: nouveau prestataire pour le nettoyage.
- National catering: restauration scolaire.
- Zenith: transport
- Harley Street: infirmerie.
- Cosmos: prestataire informatique.

M. Gulkasehian précise qu'un appel d'offres est en cours pour les photocopieurs.

Ce sont des marchés relancés chaque année.

Un représentant des parents demande *"si on peut s'assurer que les enfants du primaire écrivent. Ils ont appris à coller des photocopies"*

Mme La Proviseure explique que le principe de la trace écrite existe à tous les niveaux.

Point de vigilance:

- Les demandes de changements de classe, de spécificités, d'options.
- Les désistements en section internationale britannique.
- Les cumuls d'options.

Mme La Proviseure comprend que les parents ne puissent avoir conscience de toute l'organisation et les impacts internes liés à la constitution des groupes.

Les modifications d'options entraînent des aménagements et des coûts supplémentaires. car il a fallu dédoubler des groupes devenus trop importants.

La direction s'engage à mieux communiquer sur les options et l'engagement des familles.

Un représentant des parents demande si une dérogation avait été entamée avec l'ADEK concernant les cours d'arabe ALE en 3ème et 4ème et voir la possibilité d'arrêter. Cette demande n'a pas été refaite cette année.

La Section Internationale Britannique n'a pas vocation à être limitée dans sa capacité d'accueil. Une demande d'ouverture de Bac Français International a été déposée auprès du SCAC.

M. Grima demande les motifs d'abandon de la SIB .

Mme La Proviseure explique qu'à la vue des emplois du temps en début d'année, les familles ont réalisé l'ampleur des volumes horaires. A l'avenir, l'établissement va améliorer sa procédure de communication en faisant signer une lettre d'engagement et sans doute modifier le règlement financier pour demander un acompte.

Un représentant des parents souhaite que les familles paient la totalité des frais de section en amont.

M. Fontaine précise qu'au 1er degré, le volume de la SIB est moindre, les familles sont informées en amont dès le CM, de la charge plus conséquente de la SIB au collège.

3. Présentation du budget rectificatif n°2 2023. (pour avis)

Le budget rectificatif sera présenté lors du prochain conseil d'établissement car des arbitrages restent à faire avec l'AEFE.

Les études préalables aux travaux de rénovation du bâtiment B' vont être réalisées prochainement. Certains travaux vont devoir être réalisés avant la fin de l'année civile ce qui va modifier le BR. L'accès à ce bâtiment va être interdit.

4. Plan de formation continue des personnels, bilan de la cellule de formation continue.

Plan AEFE

- une offre dense: établissement, zone, interzone, siège AEFE.
- La cellule de formation continue du LLM a validé 113 préinscriptions à des stages de formation.
- 6 missions d'enseignants formateurs auront lieu au LLM.

Une cellule de formation continue a été tenue la semaine dernière. 202 demandes de stages ont été recueillies et étudiées.

C'est un axe essentiel de la politique de l'AEFE que de continuer à former les personnels. De plus, une politique de diplomation est menée par l'Agence (Master) . La capacité de remplacement est un critère de validation.

M. Benhamou explique que dans le cas des absences de professeurs, la proposition de remplacement est envoyée à tous les professeurs disponibles.

Formation continue interne

- 1er secours et sécurité alimentaire
- Langues
- Partage de compétences

M. Hans Limon demande quand l'établissement mettra en place un plan de formation interne et parallèle au PRF , comme cela a été évoqué lors de la cellule de formation continue.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain dialogue social

Mme Moriou demande comment les potentiels candidats à des remplacements peuvent-ils se faire connaître.

La mise à jour du site va être faite. pour permettre le dépôt de candidatures spontanées.

M. Fontaine explique que les vacataires sont accompagnés, vont d'abord en observation en classe, sont suivis par les accompagnants pédagogiques.

Masterisation des personnels

- 2 personnels sont inscrits en master 1ère année et 3 en Master 2ème année : professionnalisation des personnels.

5. Vote des modalités électroniques pour les élections des représentants des parents.

Ces élections ont lieu via un vote électronique.

Calendrier:

- Etablissement de la liste électorale: 22/09/2023
- Date limite des candidatures: 02/10/2023
- Date limite pour remplacer un candidat qui serait désisté: 04/10/2023
- Date limite d'envoi du matériel de vote: 06/10/2023
- Élections: vote ouvert du jeudi 12/10/2023, 8h au vendredi 13/10/2023 à 14h.

C'est une voie par responsable légal.

Avis favorable: 17

Avis défavorable: 0

Abstention: 0

Adopté à l'unanimité.

Pour information, l'élection des personnels se fera à par vote à l'urne le 11/10/2023.

6. Délégation de signature de la cheffe d'établissement envers le proviseur-adjoint.

Article 1: délégation de signature est donnée à M. Benhamou, proviseur adjoint, pour les actes suivants:

- les notes informatives
- les décisions d'orientation
- les documents ayant trait à la vie scolaire.
- les convention de stage
- les décisions relatives à la gestion des examens et concours.
- les décisions relatives aux aménagements pédagogiques et de scolarisation, y compris pour les examens.

Article 2: Durée.

La présente délégation de signature prend effet à compter de la date de son affichage dans l'établissement et tant que le délégataire et le délégant occupent personnellement les fonctions visées.

7. Indemnités pour mission particulière (pour avis).

Des indemnités de Missions Particulières (IMP) sont affectées à des personnels.

Il existe 5 taux forfaitaires. Taux 1 = 1250 € annuel

Les heures supplémentaires (HSE ou HSA) ne peuvent être accordées que pour du face à face pédagogique.

Un représentant des parents demande si le fait qu'un professeur organise un voyage scolaire dans l'année est considéré comme heures supplémentaires?

Mme La Provisseure explique qu'elle n'a pas eu de demande dans ce sens.

Les voyages scolaires (toute sortie avec nuitée) seront présentés lors du prochain conseil d'établissement.

Les dossiers de demande de voyage sont longs à mettre en œuvre car très encadrés par les services de l'ADEK.

Mme Langlois explique tout l'intérêt de construire des voyages scolaires en lien avec les enseignements. et font sens pédagogiquement.

Un représentant des parents demande le montant de l'IMP.

Mme La Provisseure explique que l'IMP est versée sur 10 mois.

Le taux 1 est de 1250 euros / an.

Avis favorable: 17

Avis défavorable: 0

Abstention: 0

8. Questions diverses.

M. Grima rappelle qu'il serait important de commencer les démarches pour obtenir un centre d'examen pour le BIA dès maintenant .

Mme La Provisseure explique que l'organisation de cette année est mutualisée avec le lycée Théodore Monod.

M. Grima insiste sur le fait que cette demande soit déposée et soutenue par l'Ambassade.

M. Grima demande aussi concernant l'ASSR, comment les élèves non scolarisés dans les établissements français peuvent faire valider leur ASSR?

Mme La Provisseure explique la différence entre examens et attestations et demandera si cela est possible.

M. Grima demande donc à l'Ambassade de voir les possibilités pour que ces élèves puissent passer leur attestation au sein du LLM.

Un représentant des parents souhaite un point rapide sur les questions récurrentes abordés avec la direction:

- la lourdeur des emplois du temps et les visios les vendredis après-midi.
- la question des "trous" dans les emplois du temps.

Mme La Provisseure indique que ces questions ont fait l'objet de la réunion mensuelle tenue le 20/09/2023 avec les parents. Le compte rendu a été validé.

- les AES: l'année dernière cela a dégagé des profits. Les tarifs vont-ils être revus à la baisse?

M. Gulkasehian explique qu'il faut faire un point, mais qu'en priorité les recettes vont servir à l'investissement.

Un représentant des parents souligne que les familles souhaiteraient avoir des informations sur le début des AES.

M. Gulkasehian explique que le planning va essayer d'être maintenu et que les plannings vont être remaniés en fonction des disponibilités des salles.

Un représentant des parents reprend le point exprimé en fin d'année, concernant les cas de harcèlement.

Mme La Provisseure explique que des cas ont été traités l'année dernière sur des cas qui peuvent être apparentés à du harcèlement. Quatre personnes vont participer cette année à la formation PhARE dans le cadre de la formation continue. Une formation de médiation par les pairs va être mise en place. Elle consistera d'abord à former un groupe de 8 adultes puis un groupe d'élèves.

Un représentant des parents demande s'il est possible de mettre en place des indicateurs.

Mme La Provisseure explique que les éléments doivent être suivis avec des tableaux de bord afin d'objectiver les résultats des formations mises en place.

Un représentant des parents demande si dans l'année il serait possible d'avoir un temps de "mental health".

M.Carlier rappelle la disponibilité du Point Ecoute.

Un représentant des parents demande si une communication peut être faite sur l'épreuve du DNB. Une infographie doit être préparée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15



Secrétaire de séance: Mme Hosny-Guinard
Secrétaire adjoint: M. Haye

Anne-Sophie GOUX
Proviseure

